

Ordre du Jour

1) Appel des présents

2) Désignation du secrétaire de séance

3) Informations

4) Décisions

5) Approbation du Procès verbal du Conseil Municipal du 05 juillet 2021

6) Projets de délibérations

Affaires Générales

1. Intention d'ester en justice

Ressources Humaines

2. Indemnités du Maire, des Adjoints et Conseillers délégués.
3. Création et suppression de postes
4. Ralliement à la procédure de renégociation Assurance statutaire du CIG

Commandes Publiques

5. Groupement de commande Fourniture de papier

Urbanisme

6. Acquisition 15 rue des Corroyés.

Assainissement - Eau Potable

7. Approbation du rapport 2020 assainissement du SEASY
8. Approbation du rapport 2020 Eau Potable du SEASY

7) Questions diverses

Hôtel de Ville

Place du Jeu de Paume . 78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines . Téléphone 01 30 88 25 25 .

Le bénéficiaire d'une décision qui désire la contester peut saisir le Tribunal Administratif de Versailles d'un recours contentieux dans les deux mois à partir de la notification de la décision considérée. Il peut également saisir d'un recours gracieux l'auteur de la décision. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse.